

# RÉCAPITULATIF des DOCUMENTS à FOURNIR

## ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

### Dossier famille obligatoire à rendre pour le 13 juillet 2018 au plus tard

- Dossier famille dûment complété
- N° d'allocataire CAF ou dernier avis d'imposition 2018 (à transmettre dès réception)
- Mandat de prélèvement et RIB si vous n'avez jamais été prélevé (si vous choisissez cette option, le mandat est disponible sur le site internet de la Ville ou sur demande au Guichet Unique)
- Charte d'accueil signée
- Coupon du règlement dûment rempli et signé
- « Grosse » de jugement (pour les parents divorcés)
- Pour les parents séparés fournir le formulaire d'attestation signé des deux parents

#### Pour chaque enfant :

- Fiche sanitaire
- Photocopie des pages « vaccination » du carnet de santé
- Photocopie de l'attestation d'assurance de la responsabilité civile temps péri-extrascolaire **date butoir 28 septembre 2018**
- Autorisations-décharges année 2018-2019
- Renouvellement PAI (Projet d'accueil individualisé) **si l'enfant est concerné**

**AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA RÉCEPTIONNÉ**